

2025

SAINT-APOLLINAIRE

FAITS SAILLANTS

RAPPORT FINANCIER



MOT DU MAIRE

Chères citoyennes, chers citoyens,

Comme le prévoit l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec (RLRQ, c. C-27.1), il me fait plaisir de vous présenter les faits saillants de notre rapport financier pour l'exercice de 2025, de même que le rapport de notre auditeur externe, Mallette S.E.N.C.R.L. Le rapport financier a été déposé à la séance ordinaire du 6 octobre 2026.

Conformément aux Normes comptables pour le secteur public (NCSP), Mallette S.E.N.C.R.L., qui a procédé à l'audit des états financiers de 2025, est d'avis que, à l'exception de l'obligation liée à la mise hors service des immobilisations corporelles, le rapport financier consolidé de la Municipalité de Saint-Apollinaire donne, dans tous ses aspects significatifs, une image fidèle de sa situation financière au 31 décembre 2025, de ses résultats pour l'exercice et de la variation de ses actifs financiers nets (dette nette).

Le projet de requalification de l'église en Maison de la culture se poursuit : les travaux continuent en 2026 et l'ouverture est prévue au printemps 2027. Le conseil municipal demeure engagé à mener à bien ce projet d'envergure et à se doter des bons outils pour y parvenir. Notre principal objectif demeure de vous offrir un milieu de vie qui correspond à vos besoins.



Votre maire,
Jonathan Moreau

Votre conseil municipal



**Marie-Hélène
Talbot**
Conseillère 1



**Jean-Pierre
Lamontagne**
Conseiller 2



**Rosalie
Cyr-Demers**
Conseillère 3



Guy Ouellet
Conseiller 4



André Olivier
Conseiller 5



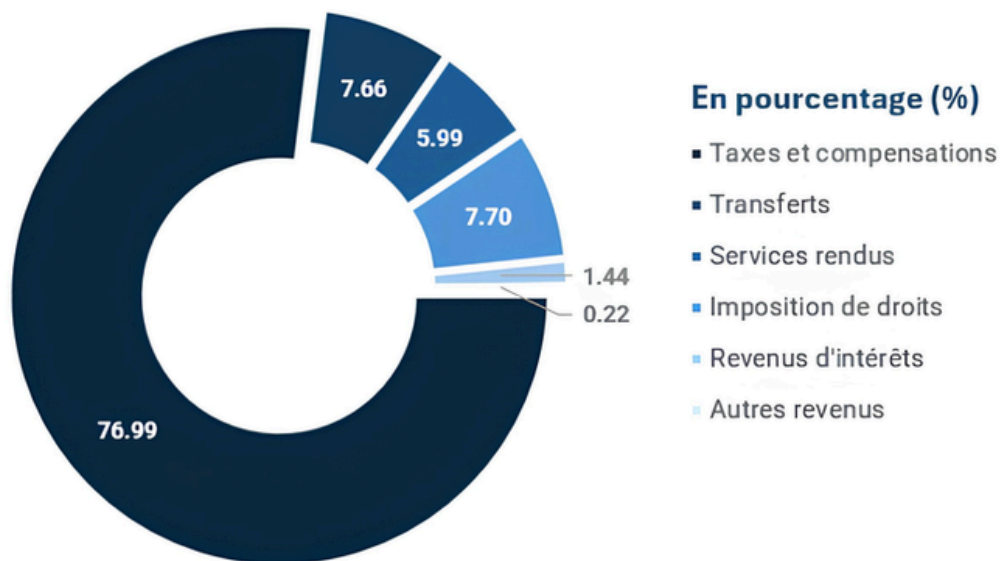
**Alexandre
D'Amour**
Conseiller 6

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

En 2025, la Municipalité a encaissé **16,26 M\$** en revenus de fonctionnement, tandis que ses dépenses de fonctionnement et autres éléments de conciliation ont atteint **13,65 M\$**. Elle termine donc l'année avec un excédent de **2,61 M\$**.

Du côté des revenus, la Municipalité a perçu **1,23 M\$** de plus que les **15,02 M\$** budgétés pour 2025. Cette hausse découle notamment des droits perçus sur les mutations immobilières, des taxes complémentaires liées à la réévaluation de certains immeubles, des transferts gouvernementaux et des intérêts générés par les comptes entreprise.

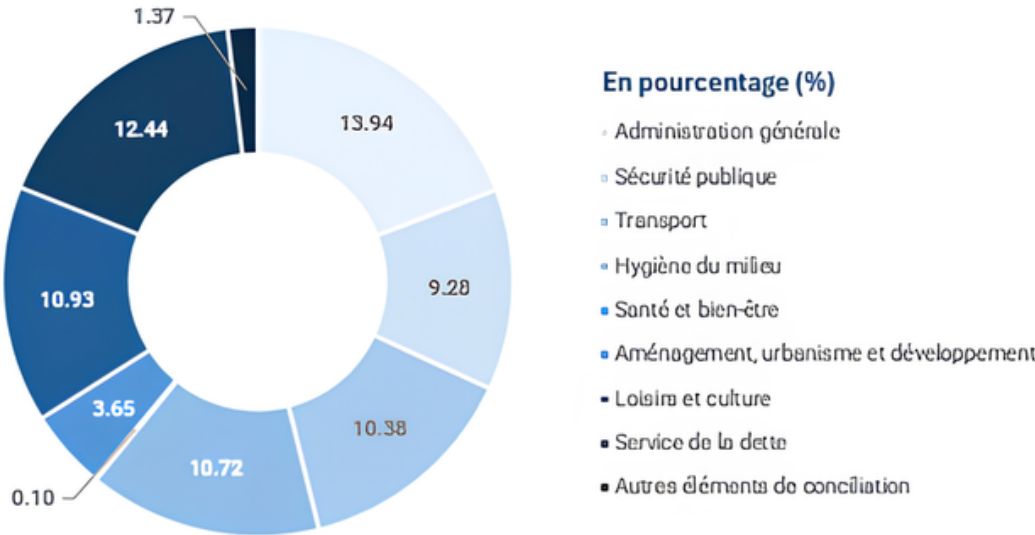
<i>En milliers de \$</i>	Budget 2025	Réel 2025	Écart	Réel 2024
Taxes et compensation	12 270	12 516	246	11 411
Transferts	1 109	1 245	136	1 084
Services rendus	964	973	10	897
Impositions de droits	613	1 252	639	1 213
Revenus d'intérêts	67	234	167	151
Autres revenus	2	36	34	80
Total	15 024	16 257	1 233	14 836



ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT (SUITE)

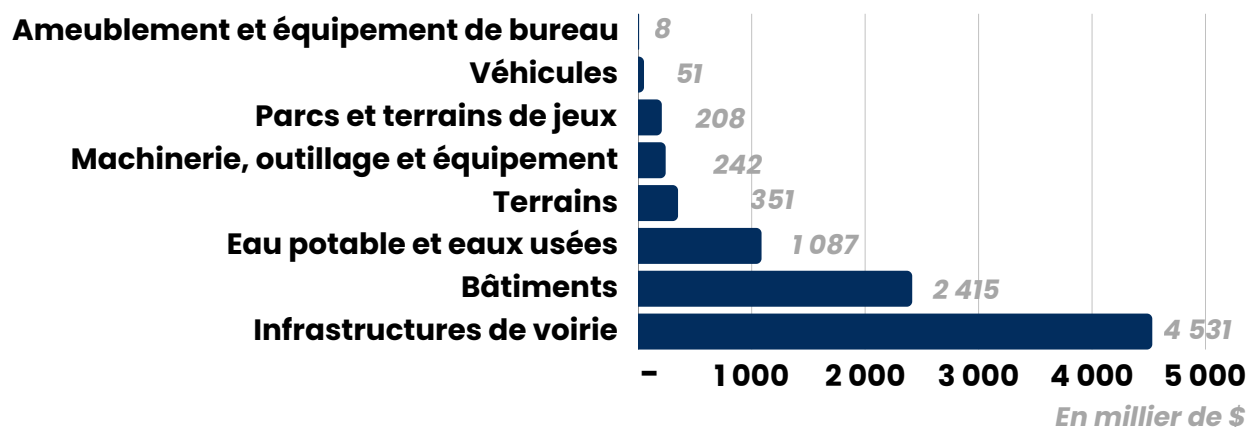
Sur le plan des dépenses, les activités de la Municipalité ont coûté **1,38 M\$** de moins que ce qui avait été prévu au budget de fonctionnement. Cet écart favorable résulte principalement d'excédents observés dans l'ensemble des secteurs, notamment le transport, les loisirs et l'administration générale.

En milliers de \$	Budget 2025	Réel 2025	Écart	Réel 2024
Administration générale	2 037	1 903	134	1 918
Sécurité publique	2 453	2 357	97	2 118
Transport	2 732	2 391	341	2 368
Hygiène du milieu	2 326	2 213	112	2 157
Santé et bien-être	35	19	16	-
Aménagement, urbanisme et développement	851	672	179	738
Loisirs et culture	2 166	1 939	227	1 781
Service de la dette	2 199	1 967	232	1 886
Autres éléments de conciliation	225	189	36	(167)
Total	15 024	13 649	1 375	12 798



ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Lors du dernier exercice, Saint-Apollinaire a généré des revenus d'investissement de l'ordre de **7,90 M\$** principalement constitués de transferts et de contributions de diverses natures. De surcroît, la municipalité a réalisé des investissements totalisant **8,98 M\$** en 2025. La quasi-totalité de cette somme, soit **8,89 M\$**, a été consacrée à l'acquisition d'immobilisations corporelles. Le solde de **0,09 M\$** a été prêté aux citoyens afin de les accompagner dans la mise aux normes de leur installation septique.



Principaux projets d'investissement :

- Maison de la culture – 2 414 781 \$
- Prolongement de la rue de l'Ancolie – 632 845 \$
- Pavage – 388 719 \$
- Agrandissement des étangs d'épuration – 378 642 \$
- Achat d'une rétrocaveuse – 215 219 \$
- Aménagement du parc Richard Boucher – 181 607 \$
- Acquisition d'un véhicule électrique – 50 621 \$
- Aménagement des puits 15 et 16 – 35 750 \$
- Éclairage DEL au terrain de soccer – 26 329 \$
- Acquisition d'un élévateur à automobile – 26 294 \$

SITUATION FINANCIÈRE

Au 31 décembre 2025, la Municipalité rend compte d'actifs financiers d'une valeur de **15,17 M\$** et de passifs représentant **26,38 M\$**. La dette à long terme, principal constituant de ce passif, chiffrait alors à **24,40 M\$**. La valeur comptable des actifs non financiers, presque exclusivement constituée d'immobilisations corporelles, s'élevait quant à elle à **87,19 M\$**, répartie comme suit :

Infrastructures en eau potable	19,01 M\$
Infrastructures en eaux usées	12,52 M\$
Infrastructures de voirie	31,50 M\$
Bâtiments	14,13 M\$
Terrains	3,30 M\$
Véhicules, machinerie et équipement	2,14 M\$
Autres immobilisations	0,98 M\$
Projets en cours	3,54 M\$
Autres actifs non-financiers	0,07 M\$

Au 31 décembre 2025, nos réserves financières et nos excédents accumulés totalisaient **9,04 M\$** répartis de la façon suivante :

Libellé	Solde
Excédent accumulé non affecté	6 644 900 \$
Participation de Saint-Apollinaire dans la Régie intermunicipale	182 161 \$
Excédent affecté - Relocalisation de l'Entraide	200 000 \$
Excédent affecté - Soutien en patrimoine immobilier	100 000 \$
Fonds de roulement	625 727 \$
Montant réservé pour le remboursement de l'Espace Philippe Boucher	1 291 511 \$
Total	9 044 299 \$

SITUATION FINANCIÈRE (SUITE)

Au cours du précédent exercice, l'endettement total net à long terme de Saint-Apollinaire est passé de **19,56 M\$** à **20,42 M\$**. Cette variation de l'endettement peut être expliquée en partie par les facteurs suivants :

Facteurs	2024	2025	Variation
Endettement net de Saint-Apollinaire	18 650 717 \$	18 931 574 \$	280 857 \$
Participation de Saint-Apollinaire dans la Régie intermunicipale	-	313 736 \$	313 736 \$
MRC de Lotbinière	911 761 \$	1 175 504 \$	263 743 \$
Total	19 562 478 \$	20 420 814 \$	858 336 \$

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS

Conformément à la Loi sur le traitement des élus municipaux (L.R.Q. c. T-11.001), le trésorier de la municipalité doit inclure dans le rapport financier de la municipalité, une mention de la rémunération et de l'allocation de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire ou d'un organisme supramunicipal. Pour 2025, la rémunération versée aux élus municipaux était établie comme suit :

Nom	Fonction	Rémunération	Allocation
Jonathan Moreau	Maire	46 305 \$	23 153 \$
Daniel Laflamme	Conseiller 1	13 357 \$	6 679 \$
Marie-Hélène Talbot	Conseillère 1	2 078 \$	1 039 \$
Jean-Pierre Lamontagne	Conseiller 2	15 435 \$	7 718 \$
Jason Bergeron	Conseiller 3	13 357 \$	6 679 \$
Rosalie Cyr-Demers	Conseillère 3	2 073 \$	1 039 \$
Prescylia Bégin	Conseillère 4	16 001 \$	8 000 \$
Denis Desaulniers	Conseiller 5	15 266 \$	7 633 \$
André Olivier	Conseiller 5	2 078 \$	1 039 \$
Alexandre D'Amour	Conseiller 6	15 435 \$	7 718 \$
Total		138 911 \$	69 460 \$